ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

Procédure de demande de reconnaissance de la mobilité internationale pendant la thèse

Le supplément au diplôme[1] pour la reconnaissance de la mobilité internationale durant la thèse permet de valoriser un séjour de recherche dans un établissement d'enseignement supérieur et/ou de recherche à l'étranger. La cotutelle étant reconnue par la double diplomation ne peut faire l'objet de cette reconnaissance.

Le doctorant doit en faire la demande **au moment du dépôt de dossier de soutenance** auprès du service Doctorat et HDR.

Le formulaire de demande est à retirer ou télécharger sur le site intranet de l'école.

Conditions à remplir :

1/ Justifier d'une période **d'au moins un trimestre passé dans un pays hors France**. Les séjours fractionnés peuvent être comptabilisés si plusieurs séjours d'au moins 30 jours consécutifs ont été effectués dans le/les pays (joindre attestation de séjour) ;

2/ Effectuer **une partie de la soutenance dans une langue** autre que le français ;

3/ **Un membre au moins du jury** appartient à un établissement d'enseignement supérieur d'un pays **hors France** (joindre la composition du jury) ;

4/ L'autorisation de soutenance est accordée au vu des rapports rédigés par au moins **deux chercheurs ou enseignants chercheurs rattachés à des établissements d'enseignement supérieur** de **deux Etats distincts hors France** (hors cotutelle) ;

5/ La langue de rédaction du manuscrit de thèse doit respecter les règles fixées par l'établissement d'inscription en thèse et/ou l'école doctorale[2].

[1] L'attribution du supplément au diplôme de doctorat se concrétise par la délivrance d'une attestation fournie par l'ENS de Lyon.

[2] Conformément à l'article 21 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

Formulaire de demande de reconnaissance de mobilité internationale durant la thèse

(Supplément au diplôme de doctorat de l'ENS de Lyon)

Le supplément au diplôme[1] pour la reconnaissance de la mobilité internationale durant la thèse permet de valoriser un séjour de recherche dans un établissement d'enseignement supérieur et/ou de recherche à l'étranger. La cotutelle étant reconnue par la double diplomation ne peut faire l'objet de cette reconnaissance.

Cette demande doit être effectuée auprès du service Doctorat et HDR **au moment du dépôt du projet de soutenance de thèse (PST) sur ADUM**.

Demande présentée par :

Nom :		**Prénom :**	
Ecole doctorale :			
Soutenance prévue le :	_____ / _____ / _____		

Conditions d'obtention du supplément au diplôme :

1/ Justifier d'une période d'au moins un trimestre passé dans un pays hors France. Les séjours fractionnés peuvent être comptabilisés si plusieurs séjours d'au moins 30 jours consécutifs ont été effectués dans le/les pays.

Périodes	**Laboratoires / Établissements d'accueil**	**Villes / Pays**
Du …. / …. / …. Au …. / …. / ….		
Du …. / …. / …. Au …. / …. / ….		
Du …. / …. / …. Au …. / …. / ….		

➔ Joindre une attestation de séjour dans le laboratoire / l'établissement d'accueil

2/ La langue de rédaction du manuscrit de thèse doit respecter les règles fixées par l'établissement d'inscription en thèse et/ou l'école doctorale[2].
En cas de rédaction dans une langue étrangère, le manuscrit doit contenir un résumé substantiel en langue française (2 pages minimum).

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

3/ Un membre au moins du jury appartient à un établissement d'enseignement supérieur d'un pays hors France

Nom et prénom du membre	**Etablissement de rattachement**	**Ville / Pays**

➔ Joindre la composition du jury.

4/ L'autorisation de soutenance est accordée au vu des rapports rédigés par au moins deux chercheurs ou enseignants chercheurs rattachés à des établissements d'enseignement supérieur de deux états distincts hors France (hors cotutelle).

5/ Effectuer une partie de la soutenance dans une langue autre que le français :

Lieu de la soutenance	**Langue(s) de la soutenance**

Visa du **service Doctorat et HDR** : dépôt de la demande le ___ / ___ / ___
Cachet de l'ENS de Lyon

Nom de la **direction de thèse** : Avis le ___ / ___ / ___ ☐ favorable ☐ défavorable Signature :	Nom de la **direction de l'école doctorale** : Avis le ___ / ___ / ___ ☐ favorable ☐ défavorable Signature :